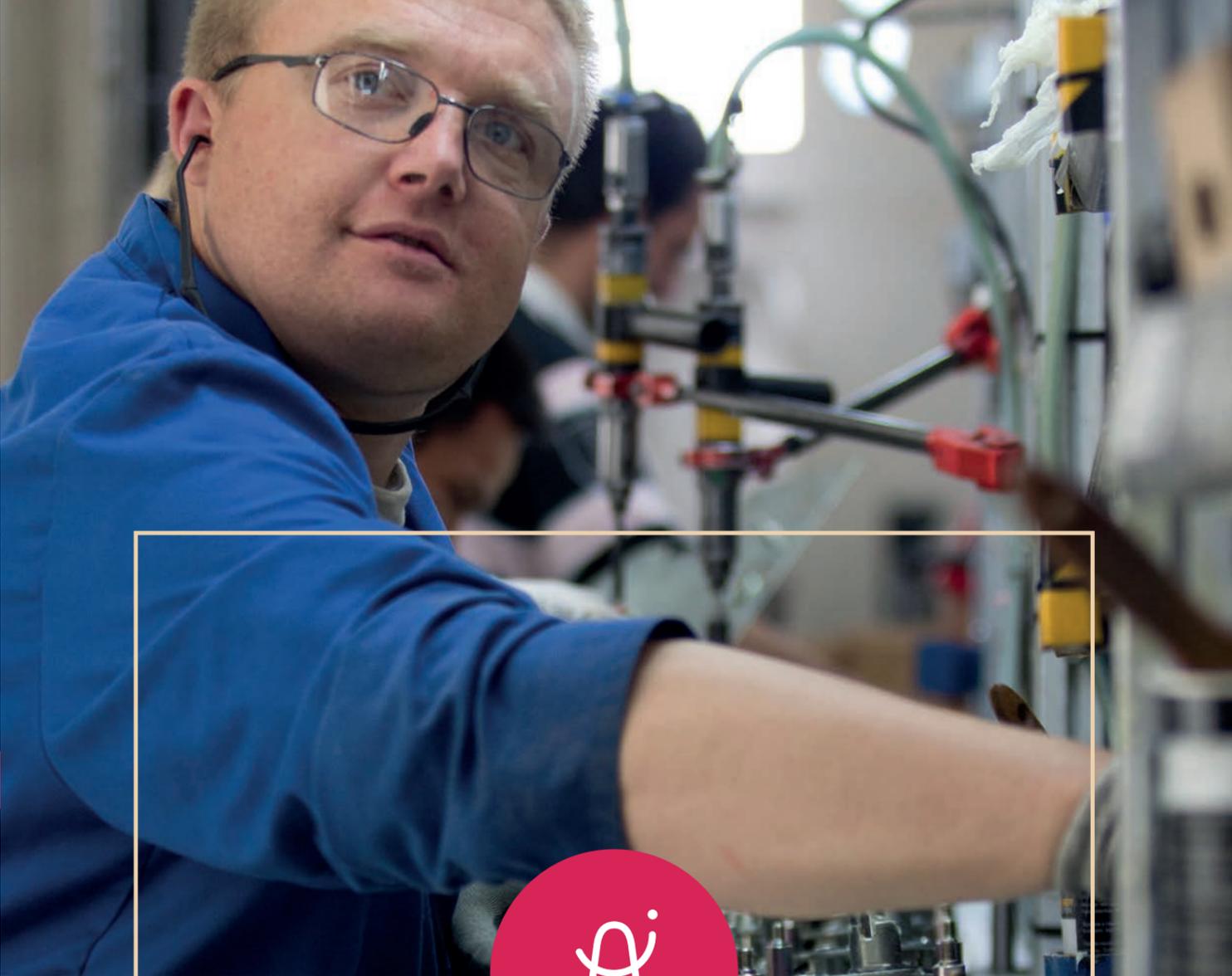
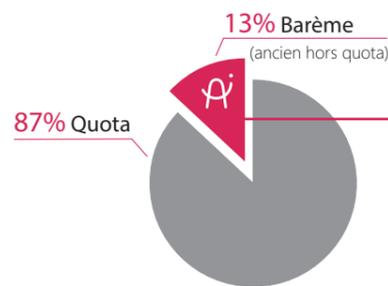


Au titre de leurs actions de formation, les IME et ESAT restent éligibles au versement de la taxe d'apprentissage

Décembre 2019



Répartition de la taxe



Bénéficiaires du "barème"



Comment effectuer votre versement ?

Depuis la "loi Avenir" de 2018, et à compter de la collecte 2020, vous affectez directement votre versement à l'établissement de votre choix, sans passer par un intermédiaire.

Vous pouvez vous acquitter de votre taxe entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2020 :

Par chèque bancaire à l'ordre de l'établissement, en nous indiquant votre numéro Siret et un contact, pour que nous puissions vous adresser votre reçu de versement.

Par carte bancaire, via la plateforme de paiement sécurisé (<https://bit.ly/39P1ZjW>).

Votre reçu de versement sera adressé à l'issue de votre paiement.

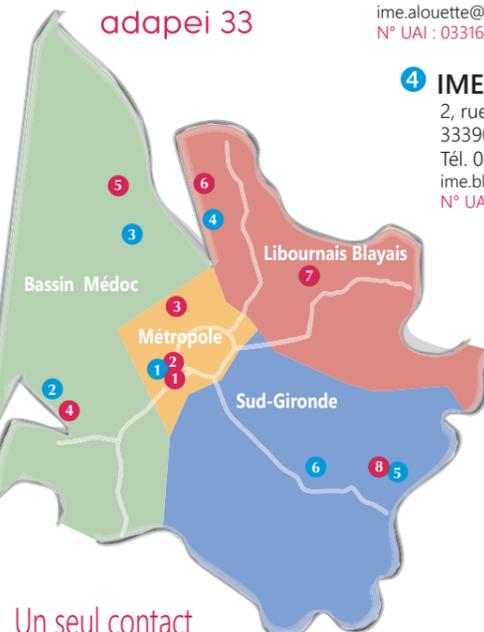
La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous choisissez le bénéficiaire !

Nos établissements habilités à percevoir la **taxe d'apprentissage** en Gironde



adapei 33

- IME Alouette**
39, avenue du Port Aérien
33600 PESSAC
Tél. 05 57 26 16 16
ime.alouette@adapei33.com
N° UAI : 0331627P
- IME Taussat**
27, avenue Ginette Marois
33148 LANTON
Tél. 05 57 76 08 08
ime.taussat@adapei33.com
N° UAI : 0331761K
- IME Médoc**
40, rue du Général de Gaulle
33112 SAINT-LAURENT MÉDOC
Tél. 05 56 73 18 88
ime.medoc@adapei33.com
N° UAI : 0331482G
- IME Blaye**
2, rue Nicole Girard Mangin
33390 BLAYE
Tél. 05 57 42 38 38
ime.blaye@adapei33.com
N° UAI : 0331409C
- IME Lamothe-Landerron**
Château des Massiots
33190 LAMOTHE-LANDERRON
Tél. 05 56 61 71 31
ime.lamotheLanderron@adapei33.com
N° UAI : 0332076C
- IME Saint-Macaire**
10, rue de l'Église
33490 SAINT-MACAIRE
Tél. 05 57 31 00 28
ime.saintmacaire@adapei33.com
N° UAI : 0333181D
- ESAT Métropole Pessac Magellan**
9, rue Claude Chappe
33600 PESSAC
Tél. 05 57 26 15 26
esat.pessacmagellan@adapei33.com
N° SIRET : 77558500300707
- ESAT Métropole Pessac Alouette**
37, avenue du Port Aérien
33600 PESSAC
Tél. 05 57 26 16 26
esat.pessacalouette@adapei33.com
N° SIRET : 77558500300483
- ESAT Métropole Blanquefort**
48, rue Jean Duvert
33290 BLANQUEFORT
Tél. 05 56 49 40 07
esat.blanquefort@adapei33.com
N° SIRET : 77558500300962
- ESAT Audenge**
Parc d'activités - 15, rue du hapchot
33980 AUDENGE
Tél. 05 56 26 94 08
esat.audenge@adapei33.com
N° SIRET : 77558500300863
- ESAT Villambis**
3 allée de Villambis - CS 61001
33250 CISSAC MÉDOC
Tél. 05 56 73 90 90
esat.villambis@adapei33.com
N° SIRET : 77558500300178
- ESAT Braud et Saint-Louis**
1, Bouinot
33820 BRAUD ET SAINT-LOUIS
Tél. 05 57 42 63 50
esat.lapailerie@adapei33.com
N° SIRET : 77558500300236
- ESAT Saint-Denis de Pile**
4, route de Guîtres
33910 SAINT-DENIS DE PILE
Tél. 05 57 25 60 00
esat.lehautmexant@adapei33.com
N° SIRET : 77558500300152
- ESAT Mongauzy**
17, Château de Guerre Nord
33190 MONGAUZY
Tél. 05 56 61 79 09
esat.mongauzy@adapei33.com
N° SIRET : 77558500300889



Un seul contact
Adapei de la Gironde

Mélina Sahli
Bureaux du Lac II - Bât. R - 39 rue Robert Caumont
33049 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 11 11 05 / Port. 06 99 01 87 42
melina.sahli@adapei33.com



Votre Taxe d'Apprentissage a du sens !

**SOUTENEZ LA FORMATION
ET CONTRIBUEZ À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**



Un engagement social, un passeport pour l'emploi...

Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, l'Adapei de la Gironde forme chaque année des personnes en situation de handicap mental, psychique ou avec des troubles du spectre de l'autisme, sur une cinquantaine de métiers. Des équipes dédiées les accompagnent dans la construction de leur parcours professionnel et proposent différents dispositifs pour développer leurs compétences métiers et renforcer leur niveau de qualification :

- **Les chantiers-écoles** sont des dispositifs de professionnalisation permettant de découvrir des filières et des métiers pour **construire ou conforter une orientation** par des mises en situation professionnelle sur les plateaux techniques des ESAT.
- **Les plateformes métiers** pour une mise en situation effective de travail et pour **acquérir les connaissances sur les impératifs du métier** choisi en réduisant les écarts avec le milieu ordinaire de travail (horaire, rythme, logistique, technicité...).
- **L'accompagnement dans des dispositifs de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE)** pour les personnes dont le projet professionnel est **d'acquérir un diplôme**, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle.
- **L'accompagnement dans des dispositifs d'apprentissage de droit commun**, en partenariat avec des CFA et des entreprises, pour instaurer des aménagements spécifiques (durée du contrat, aménagement de la formation, suivi en entreprise...), pour **obtenir un CAP, un BEP ou un Bac Pro**.

En 2018 - 2019



2 Médailles d'Or aux Olympiades des métiers



32 Jeunes accompagnés sur des chantiers écoles



72 diplômes et certifications professionnelles
RAE - VAE - CAP - CACES - BEP - Bac Pro...



Choisir un IME ou un ESAT de l'Adapei de la Gironde comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage

C'est nous permettre

- ⇒ De former et de qualifier des personnes en situation de handicap pour qu'elles accèdent et se maintiennent dans l'emploi.
- ⇒ D'acquérir ou de renouveler du matériel pédagogique et technique nécessaire à l'apprentissage des métiers d'aujourd'hui et de demain.

C'est pour vous

- ⇒ Affirmer votre image d'entreprise socialement responsable,
- ⇒ Soutenir l'égalité des chances des personnes en situation de handicap.
- ⇒ Participer à la professionnalisation de vos salariés de demain

Votre taxe d'apprentissage a du sens !
Soutenez les IME et ESAT de l'Adapei 33
en effectuant votre versement avant **le 31 mai 2020**

Grâce à votre taxe d'apprentissage, nos projets pour 2020...

60 Jeunes

Développer les chantiers-écoles pour permettre aux jeunes d'IME de découvrir des filières professionnelles et construire ou conforter leur orientation.

4 plateformes métiers

Développer les plateformes métiers sur l'ensemble du territoire pour les métiers de la restauration, la vitiviniculture, la blanchisserie et la propreté.

1 nouveau restaurant

En 2020, l'ESAT Métropole ouvrira un restaurant sur le site de Blanquefort qui permettra à trois nouvelles équipes de se former et de se qualifier.